

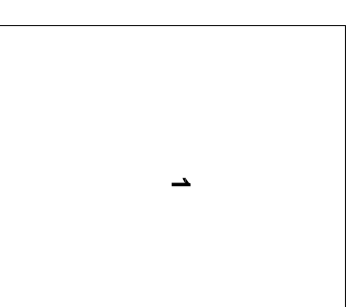
AVAP
AIRE DE MISE EN VALEUR
DE L'ARCHITECTURE ET
DU PATRIMOINE

Séquences urbaines et naturelles
et
Espace urbain de premier intérêt et espace urbain patrimonial
Echelle : 1/2500

Ville de Neuville-la-Croix / Service urbanisme

AVAP Approuvé PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :

ZAD/AD/AS/AS/AD/AS



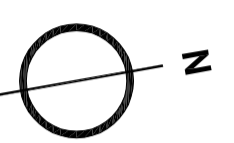
COMMUNE DE

SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE

COMMUNE DE

VILLIERS-SAINTE-FRÉDÉRIC

COMMUNE DE



COMMUNE DE

VILLIERS-SAINTE-FRÉDÉRIC



JOUARS-PONCHARTRAIN

COMMUNE DE

VILLIERS-SAINTE-FRÉDÉRIC

COMMUNE DE

PLAISIR

LEGENDE

-  Séquences naturelles faisant l'objet d'une fiche de préconisation au titre de l'article L.123-1-7° du code de l'urbanisme
-  Séquences urbaines faisant l'objet d'une fiche de préconisation au titre de l'article L.123-1-7° du code de l'urbanisme
-  Espace urbain de premier intérêt repéré sur le plan du patrimoine urbain et paysager de la ZPPAUP
-  Espace urbain intéressant repéré sur le plan du patrimoine urbain et paysager de la ZPPAUP

